

PROFIL POUR CE DIPLÔME :

Public visé :

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Prérequis :

BAC + 2 validé ou bac suivi de 5 années d'expérience dans le secteur tertiaire

Passage de test d'entrée

Dossier de candidature et entretien

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Modalités : Prise de rendez-vous pour un entretien individuel, mise à disposition du dossier de candidature, de la fiche de positionnement, de la fiche mission et de la fiche de renseignement entreprise par mail, rendez-vous et signature du contrat.

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS : A l'issue le jeune sera capable de :

Spécialité Logistique et Marketing International : Seconder un responsable d'exploitation du domaine du transport et de la logistique dans la relation clients pour structurer une offre adaptée et la commercialiser. Il exerce son activité chez un prestataire de la logistique et du transport, au niveau national ou international. Il peut évoluer vers la fonction de responsable commercial en agence ou vers la gestion des flux dans une entreprise, pouvant inclure le marketing, la logistique et le transport.

Spécialité Marketing et Vente : Seconder un responsable d'une enseigne dans le développement de la relation avec la clientèle. Acquérir des réflexes de cadre pour pouvoir prendre des initiatives et ainsi évoluer vers des postes à responsabilité. La fonction peut s'adapter à tous les secteurs d'activités, en tant qu'assistant d'un responsable marketing ou du directeur commercial même de très petites entreprises dans lesquelles cette personne doit devenir le véritable bras droit du dirigeant.

PERSPECTIVES POST-FORMATION :

Suite de parcours possible ou débouchés (si certification).

Spécialité Logistique et Marketing International : Responsable de Gestion Marketing / Responsable de service logistique / Coordinateur logistique international / Manager logistique / Master en logistique et Commerce

Spécialité Marketing et Vente : Coordinateur Vente et Marketing - Chargé d'études Marketing/ Vente - Administrateur des ventes - Assistant du directeur commercial - Master en Marketing

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Moyens et méthodes pédagogiques :

Accès à l'équipement indispensable à la formation (Office 365)

Rythme : 1 semaine cours – 1 semaine entreprise

Modalités d'évaluation :

Evaluation de l'acquisition des compétences : examen blanc

Epreuve ponctuelle

Validation :

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences

Équivalences, passerelles

<https://www.ecoris.com/formation-ecoris/bachelor-logistique-et-m>

<https://www.ecoris.com/formation-ecoris/bachelor-marketing-et-vente/>

Certificateur ECORIS lien vers le site <https://www.ecoris.com/>

Nombre de participants : Minimum de 10 et un maximum de 30

Durée de la formation : Contrat d'apprentissage de 1 an

Rythme de formation permettant de concilier une immersion professionnelle et une formation complète

Tarif de la formation : 6 849€

VALEUR AJOUTÉE :

- Ambiance familiale
- Enseignement catholique
- Maison de l'apprentissage
- Formateur issu du monde professionnel

Le coût doit obligatoirement être affiché, suivi des mentions ci-dessous :

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article [L.6227-1](#) prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité handicap :

L'accueil et l'accès des publics en situation de handicap.

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP

Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr

Service Mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeambosco.fr

COORDONNÉES :

Responsable UFA Mme DEVIGNES Renelde 03.27.95.94.28 renelde.devignes@lycee-helene-boucher.fr	Experte mise en relation service développement du secteur Mme LEROUX Isabelle 06.48.79.38.40 Isabelle.leroux@cfajeambosco.fr
---	---

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION : *Première session en 2023*



ÉCOLE
COLLÈGE
LYCÉE
UFA / AREP

NOTRE-DAME DE
LA RENAISSANCE
HÉLÈNE BOUCHER

BACHELOR : Responsable en développement Marketing -Vente ou - Logistique

2024/2025



Inscrivez-vous !

